

Civils de la Défense

Plateforme de recrutement de personnel civil
contractuel du ministère des Armées

Expert technique électromécanique F/H

Versailles, 78, Yvelines, Île-de-France

Type de contrat	Prise de fonction souhaitée	Niveau d'études
CDD 3 ans renouvelable	01/03/2022	Bac + 5 ou école d'ingénieur
Domaine professionnel	Niveau d'expérience	Rémunération
Infrastructure et politique immobilière	Confirmé (5 à 10 ans)	2 565€ à 2 945€ mensuel net 39 460€ à 45 310€ annuel brut (selon expérience)
Avantages liés au poste	Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
Restauration collective RTT	-	Oui

Descriptif de l'organisation

Le ministère des armées assure la protection du territoire, de la population et des intérêts français. Il est également impliqué dans les missions de service public. Pour la réalisation de ses missions, le ministère des armées emploie, outre les militaires, plus de 60 000 civils en France et à l'étranger. Les agents civils apportent leurs compétences techniques ou administratives dans le cadre de missions à forts enjeux ! Devenez Civils de la Défense : contribuez à un monde plus sûr en rejoignant le ministère des armées en CDD ou en CDI !

Le Service d'Infrastructure de la Défense (SID), est chargé d'assurer le soutien de l'infrastructure et du domaine immobilier de la défense. Le Centre d'Expertise des Techniques de l'Infrastructure de la Défense (CETID) est l'organisme du SID d'assistance à la production couvrant l'ensemble des aspects techniques de la fonction infra et d'animation du réseau expertise. Il intervient en assistance à maîtrise d'ouvrage comme en maîtrise d'œuvre

Descriptif des missions

La direction des opérations des Techniques d'Infrastructures (DOTI) regroupe des experts qualifiés qui apportent l'assistance technique nécessaire face aux problématiques de haute technicité liées aux infrastructures de la Défense situées en métropole ou dans le reste du monde, ainsi qu'aux exigences opérationnelles des armées. Le pôle structures pyrotechnie et nucléaire a pour mission d'offrir au commandement et aux forces opérationnelles des solutions de protection graduées traitant de la gestion des risques et se rapportant à toute la gamme de protection physique des installations d'infrastructure ou de campagne. L'expert a pour missions principales la conception des infrastructures spécifiques principalement de type industriel sous l'effet d'actions particulières (séismes, tsunamis, impacts d'avions, explosions ...). Pour les études concernées, portant surtout sur des sollicitations dynamiques, il doit utiliser et maîtriser la physique des phénomènes ainsi que les outils analytiques comme numériques particulièrement complexes.

les principales activités liées au poste sont de :

- Assurer la définition, le suivi et le contrôle de contrats de prestations intellectuelles
- Rédiger des documents génériques à l'usage du service (CCTP type, guides, notices ...)
- Conseiller et assister la maîtrise d'ouvrage ainsi que la maîtrise d'œuvre à tous les stades d'une opération d'infrastructure
- Réaliser et contrôler des études ou des analyses en matière de définition des zones de danger pyrotechnique
- Réaliser, contrôler des études de conception, de dimensionnement ou de vérification d'infrastructures défense sous l'action de sollicitations normales
- Emettre des avis sur l'orientation des études et sur leur contenu technique.

Profil recherché

L'expert devra avoir une expérience avérée en expertise en conception / dimensionnement d'installations et matériels en électromécanique et des connaissances de logiciels spécifiques de numérisation et dimensionnement.

Si vous êtes proactif et force de proposition tout en étant autonome, si vous aimez analyser et synthétiser des informations, rédiger des compte-rendus, si vous avez des compétences en techniques du bâtiment, caractéristiques générales des ouvrages et référentiel documentaire des infrastructures nucléaires, envoyez votre candidature !

Process de recrutement

- Si votre candidature est présélectionnée, vous serez contacté(e) par téléphone pour apprécier vos attentes et motivations.
- Si vous êtes sélectionné(e) après cette première étape, vous serez reçu(e) en entretien par l'employeur et éventuellement le service des ressources humaines.
- Vous serez à l'issue de cet entretien informé(e) par l'employeur des suites données à votre candidature.